

La Schola Saint Grégoire est une école de Musique Sacrée, fondée en 1938. Ce stage s'adresse à tous : débutants, choristes, chefs de chœur, ... Il se déroule au Sanctuaire de N-D de Montligeon, sanctuaire dédié aux âmes du Purgatoire.

ENSEIGNEMENT

Au programme chaque jour (version papier détaillée remise au début de la session) :

✘ **Cours, exercices, répétitions** : enseignement sur 7 degrés en fonction du niveau musical, de l'initiation au perfectionnement (créneau de 45 min., à partir de 8 h 30)

✘ **Travail vocal** (Méthode Ward ou pose de voix en fonction du degré)

✘ **Enseignement spécial pour les enfants (6-10 ans)** (pédagogie Ward et grégorien) - nombre de places limité - **présence obligatoire des parents à la session**

✘ **Messe chantée** chaque jour en fin de matinée, **Salut du Saint Sacrement et/ou Vêpres, Complies**

✘ **Conférences**

✘ **Examens, réservés uniquement** aux élèves ayant suivi les cours par correspondance à la Schola St Grégoire, et **rédigé la totalité des devoirs corrigés.**

LIVRES DE CHANT

✘ Apporter son livre de chant grégorien, si possible : Missel Grégorien, Graduale Romanum, Paroissien romain n°800 ou n°904.

✘ Ceux qui ne possèderaient pas l'un de ces livres voudront bien le signaler au moment de l'inscription. Voir bulletin d'inscription : un prêt de livre **avec caution** est prévu (**préparer un chèque de 50 €, pas de caution par carte bancaire ou espèces**).

CONDITIONS ET DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription permettent de suivre les enseignements. Ils ne sont pas un acompte sur les frais de pension.

- **Tarif adulte** : 167 € (140 € avant le 11 juin)
- **Tarif étudiant (séminariste)** : 98 € (86 € avant le 11 juin)
- **Tarif jeune (< 18 ans)** : 73 € (66 € avant le 11 juin)
- **Famille avec enfants** : contacter la Schola St Grégoire

Pour les nouveaux stagiaires, le droit d'inscription inclut la cotisation 2026 à l'association Schola Saint Grégoire.

Retourner **impérativement** le bulletin d'inscription accompagné du règlement des droits d'inscription correspondant (chèque à l'ordre de « Schola St Grégoire », **avant le 30 juin** à :

SCHOLA SAINT GREGOIRE

26 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans - France

Le chèque de règlement des droits d'inscription est remis à l'encaissement fin juin.

Une confirmation d'inscription sera envoyée avant le 11 juillet. Toute inscription non accompagnée de son règlement ne sera ni enregistrée, ni validée.

En cas de désistement jusqu'au 30 juin, **la moitié des droits** reste acquise à l'école. Après le 30 juin, **la totalité des droits** reste acquise à l'école.

HEBERGEMENT ET REPAS

✘ Règlement des frais de pension directement sur place au secrétariat de la Schola Saint Grégoire (possible par Carte bancaire).

✘ L'attribution des chambres s'effectue dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

✘ **Il est recommandé de ne pas tarder à s'inscrire en raison du nombre de sollicitation déjà reçu depuis le mois de novembre dernier et de privilégier les chambres doubles.**

✘ Tarifs d'hébergement de l'Ermitage de Montligeon, **par jour et par personne**, pour l'année 2026 en groupe :

- Formule pension complète, chambre seule : 68 €/j/pers.
- Formule pension complète, chambre à 2 : 56 €/j/pers.
- Formule pension complète, chambre à 3 : 51 €/j/pers.
- Formule pension complète, chambre à 4 : 48 €/j/pers.
- Scolaires, étudiants (à partir de 3 ans) (*) : 43 €/j/pers.

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans

(*) Fournir un certificat de scolarité pour les étudiants

• Une formule économique est proposée à partir de 22 €/jour/pers. S'il s'agit de votre première participation, merci de contacter le secrétariat pour obtenir plus de renseignements.

✘ **Aucune possibilité d'annuler des repas sur place.**

✘ **Possibilité de demi-pension** : à demander lors de l'inscription.

✘ **Premier repas de session : Dîner du samedi 18 juillet – Dernier repas de session : Déjeuner du samedi 25 juillet.** Toute situation particulière (départ anticipé, ...) devra être mentionnée très exactement sur le bulletin d'inscription.

COMPTE « SOLIDARITE »

La question financière ne doit pas être un obstacle à la louange divine. Un compte « solidarité », alimenté par des dons (donnant lieu à reçus fiscaux) est mis en place pour faciliter la venue et la prise en charge d'une partie des frais de pension des familles, jeunes séminaristes ou religieux.

BULLETIN D'INSCRIPTION

85^E SESSION DE FORMATION GREGORIENNE

du 18 au 25 juillet 2026

A retourner impérativement pour le 30 juin 2026

NOM (P., Fr., M., Mme, Mlle) :

Prénom :

Adresse complète :

Tél. : Courriel :

Remarques particulières :

NIVEAU MUSICAL :

Elève de la Schola :

OUI, je suis élève de la Schola :

▶▶ Je m'inscris au cours de degré

▶▶ Je désire passer l'examen de degré

(Examen réservé aux élèves ayant rédigé la totalité des devoirs, corrigés par un enseignant de la Schola Saint Grégoire)

NON, je ne suis pas élève de la Schola :

▶▶ Cours enfant : OUI

▶▶ Connaissez-vous le solfège : OUI NON

Si oui : moderne grégorien

▶▶ Participez-vous à une chorale : OUI NON

▶▶ Pouvez-vous déchiffrer une partition grégorienne :

OUI NON

LIVRES DE CHANTS (caution sur place **par chèque**) :

▶▶ Prêt d'un livre de chant : OUI NON

DROITS D'INSCRIPTION :

A régler impérativement à l'inscription. Ceux-ci ne sont pas un acompte sur les frais de pension.

..... Adulte(s) x 140 € (avant le 11 juin) = €

..... Adulte(s) x 167 € (après le 11 juin) = €

..... Etudiant(s) x 86 € (avant le 11 juin) = €

..... Etudiant(s) x 98 € (après le 11 juin) = €

..... Jeune(s) x 66 € (avant le 11 juin) = €

..... Jeune(s) x 73 € (après le 11 juin) = €

TOTAL = €

Chèque à l'ordre de « Schola St Grégoire »